

CONTRÔLE DE L'ÉROSION

CELLULES ALVÉOLAIRES

PRODUIT

Cellules alvéolaires 100 mm

APPLICATION

Stabilisation de talus

PROJET

Stabilisation de talus, Route 232, Esprit-Saint, Qc

ENTREPRENEUR

Construction Gervais Dubé inc.

DONNEUR D'OUVRAGE

Ministère des Transports du Québec

DESCRIPTION DU PROJET

L'élargissement de la route 232 dans la municipalité d'Esprit-Saint a nécessité la stabilisation d'un talus latéral afin de limiter les dommages causés par l'érosion sur l'infrastructure routière. Les cellules alvéolaires ont été retenues comme solution. Celles-ci ont été déployées dans le talus afin de maintenir le sol en place et favoriser sa végétalisation. Au total, plus de 5000 m² de cellules alvéolaires de 100 mm d'épaisseur ont été installés.

PARTICULARITÉS TECHNIQUES

L'inclinaison de la pente à stabiliser était d'environ 35°. Afin d'ancrer adéquatement les cellules, des tiges d'acier galvanisé en forme de J de 200 mm ont été utilisées. En plus de ces tiges, une clé d'ancrage d'une longueur de 1 m a été réalisée en haut de talus dans la fondation de MG-20. Les cellules ont été remplies de terre noire et recouvertes d'une épaisseur excédentaire de 100 mm de cette même terre noire. Finalement, le tout a été ensemencé manuellement.

SOLUTION

Les cellules alvéolaires ont permis de régler le problème d'érosion en stabilisant le talus de manière rapide et économique. En confinant les sols et en favorisant l'établissement de la végétation tout en permettant l'infiltration d'eau dans le sol, les cellules alvéolaires ont démontré hors de tout doute qu'elles sont un outil de choix pour le contrôle de l'érosion des talus.

